



**Forum national sur le logement et
les infrastructures de l'APN
Rapport final**

Novembre 2016



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :

Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Table des matières

Table des matières	i
1.0 Sommaire	1
2.0 Contexte	2
3.0 Objectifs	3
4.0 Méthode utilisée	4
5.0 Participants	6
6.0 Programme	6
7.0 Vision	6
Aperçu	6
Analyse des données	8
Vision pour le logement	8
Vision pour les infrastructures	9
Vision pour les relations avec le gouvernement	11
Vision pour les relations entre Premières Nations	12
8.0 Financement et gestion des finances	12
Aperçu	12
Financement du logement et des infrastructures – Les données	13
Financement du logement et des infrastructures	14
Rôles et responsabilités du gouvernement en matière de logement et d'infrastructures ..	14
9.0 Compétences et capacité	15
Aperçu	15
10.0 Gouvernance et prestation des services	17
Aperçu	17
11.0 Innovations	20
12.0 Recommandations et prochaines étapes	22
13.0 Résolutions adoptées à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN tenue en 2016	30



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

1.0 Sommaire

Dans le cadre de la démarche coordonnée de l'APN visant à concrétiser l'engagement d'amélioration et de réforme de la gestion du logement et des infrastructures dans les communautés des Premières Nations, un forum national, au cours duquel on recueillerait de l'information des Chefs et des gestionnaires des logements, des infrastructures et des immobilisations, a été planifié et a ensuite eu lieu du 1^{er} au 3 novembre 2016 à Winnipeg, au Manitoba.

Cet effort important a été soutenu par le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures, les techniciens régionaux du logement de l'APN et les techniciens régionaux de l'infrastructure en approvisionnement en eau de l'APN. Les conseils et l'orientation fournis par ce groupe ont joué un rôle clé dans les résultats du Forum national sur la réforme du logement et des infrastructures

Ce sont les Chefs et les techniciens ayant des responsabilités et des compétences dans le domaine du logement et des infrastructures des Premières Nations qui ont été invités à assister aux séances de travail du Forum. Plus de 500 personnes y ont participé, notamment des représentants du gouvernement fédéral, et entre autres d'AANC, de la SCHL et de Santé Canada.

Le Forum s'est déroulé de la façon suivante :

1. Exposés de conférenciers qui ont lancé le débat et jeté les bases de la discussion en illustrant leur vision pour l'avenir du logement et des infrastructures.
2. Panels d'experts qui ont discuté et suscité des débats sur les aspects particuliers des thèmes présentés (vision, financement et gestion des finances, etc.). Les exposés ont jeté les bases des discussions en groupes séparés.
3. Quatre ateliers où la répartition des délégués avait été déterminée au préalable selon les couleurs des porte-noms, et où on leur a posé des questions précises concernant le logement et les infrastructures. Les discussions en atelier ont porté sur les aspects suivants : vision, financement et gestion financière, compétences et capacité, gouvernance et prestation des services, et innovations.

Vision : Dans l'ensemble, la vision que l'APN a élaborée précédemment pour le logement est largement acceptée et demeure valable et pertinente. Quelques ajustements s'imposent, mais très peu de réponses ont indiqué qu'il fallait tout changer.

Financement et gestion des finances : Les principaux éléments d'une nouvelle approche de financement du logement sont un accroissement des fonds en fonction des besoins des communautés, des fonds pour payer la formation des gestionnaires de logements, des certifications ainsi que des outils modernes de financement. Le modèle de financement doit être suffisamment souple et global pour répondre aux besoins de toutes les Premières



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Nations, où qu'elles soient situées. On s'attend à ce que ce modèle soit élaboré par et pour les Premières Nations, le gouvernement jouant le rôle de bailleur de fonds.

Compétences et capacité : Les réponses données aux questions concernant les compétences et la capacité indiquent de nombreux besoins ainsi que la nécessité d'un engagement financier pour pouvoir mettre en œuvre un nouveau modèle. Les délégués ont insisté autant sur la responsabilité des propriétaires de maisons et sur leurs compétences en entretien que sur les compétences techniques et en construction.

Gouvernance et prestation des services : Les réponses aux questions posées à ce sujet variaient beaucoup, mais dans l'ensemble les délégués étaient d'accord pour dire qu'il fallait des organisations locales, régionales et nationales qui ont des rôles et des responsabilités bien déterminés là où les activités de construction et de maintenance peuvent être coordonnées par des ressources ayant les compétences appropriées pour faire leur travail avec efficacité.

La séance plénière du troisième jour du Forum a été l'occasion de recueillir des idées sur une série **d'innovations**. On a constaté que la plupart pouvaient être classées sous le quatrième sujet discuté pendant le Forum. Et la plupart ont répondu en proposant des innovations en matière de gouvernance et de politique du logement. La principale innovation suggérée a été l'établissement d'une institution nationale administrée par les Premières Nations qui gérerait tous les aspects du logement des Premières Nations. La principale préoccupation est la décentralisation des activités d'AANC et de la SCHL.

2.0 Contexte

Dans le cadre de l'engagement de l'APN d'améliorer et réformer la gestion du logement et des infrastructures dans les communautés des Premières Nations, une réunion nationale, au cours de laquelle on recueillerait de l'information des Chefs et des gestionnaires des logements et des immobilisations, a eu lieu du 1^{er} au 3 novembre 2016 à Winnipeg, au Manitoba. La planification de cet événement a commencé sérieusement en mai 2016, lorsqu'on a décidé qu'il fallait tenir une réunion de collecte de renseignements à l'échelle nationale en plus des diverses activités organisées dans les régions et sous-régions.

Cet effort important a été soutenu par le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures, les techniciens régionaux du logement de l'APN et les techniciens régionaux de l'infrastructure en approvisionnement en eau de l'APN. Les conseils et l'orientation fournis par ce groupe ont joué un rôle clé dans les résultats du Forum national sur le logement et les infrastructures.

Les discussions et les débats tenus à l'Assemblée générale annuelle de 2016, à Niagara Falls, par le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures et les comités techniques ont abouti à la décision de planifier un Forum national sur le logement et les infrastructures et de l'organiser au début du mois de novembre 2016 pour que



1. les dirigeants des Premières Nations et leurs représentants aient l'occasion de contribuer pleinement à la future réforme du logement et des infrastructures envisagée de leur point de vue;
2. les Premières Nations affirment leur rôle et leur responsabilité dans l'établissement de leur vision de l'avenir du logement et des infrastructures dans une relation de nation à nation avec le Canada;
3. les Premières Nations participent à la Stratégie nationale sur le logement qui est actuellement élaborée par le gouvernement du Canada, par l'entremise de son ministre responsable de la SCHL;
4. à l'Assemblée extraordinaire des Chefs, qui aura lieu en décembre 2016 à Gatineau, il y ait une discussion approfondie sur les résultats du forum et sur les recommandations et les mesures à prendre formulées dans le rapport sur le Forum national du logement et des infrastructures de l'APN.

3.0 Objectifs

L'Assemblée des Premières Nations a entrepris la planification et la tenue d'un Forum national sur le logement et les infrastructures, c'est-à-dire qu'elle a assumé les tâches suivantes :

- Mener des discussions sur l'innovation dans la planification entreprise pour le forum avec le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures et les techniciens; à cette fin une réunion de planification de deux jours a été organisée à Ottawa les 12 et 13 octobre 2016.
- Faire en sorte que l'approche soit ancrée dans le protocole de relations et les principes directeurs fondés sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le Rapport de la Commission de vérité et de réconciliation, les résolutions de l'APN et l'actuelle politique gouvernementale concernant les Premières Nations.
- Reconfirmer la vision en matière de logement et introduire la possibilité d'en élaborer une pour les infrastructures.
- Recueillir la plus grande quantité possible d'information afin de constituer les éléments principaux du rapport du Forum à présenter à l'APN.
- Analyser les constatations, les données, les preuves, les préoccupations, les défis et les possibilités exposés dans les discussions en petits groupes et en séance plénière afin d'étayer la mise en place de la stratégie des infrastructures proposée par les délégués au Forum.
- Préparer, à l'attention de l'APN et du Comité des chefs, un rapport provisoire et ensuite un rapport final sur les conclusions dans les buts suivants :
 - a. Fournir des données pour la Stratégie nationale du logement.
 - b. Informer l'Assemblée extraordinaire des Chefs du mois de décembre étant donné que les résultats du Forum constitueront la future stratégie, qui sera l'élément clé du plan vicésimal des infrastructures des Premières Nations.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

- c. Offrir la possibilité de discuter du cadre à partir duquel les nouvelles initiatives menées par les Premières Nations en matière de logement et d'infrastructures seront mises au point.

4.0 Méthode utilisée

Un Comité de planification de l'APN, dirigé par M. Irving Leblanc, directeur du logement et des infrastructures, a été chargé de planifier, de structurer et de mettre en œuvre le Forum national et de présenter un rapport sur ses résultats. Un plan et une approche provisoires ont été élaborés et présentés au Comité technique des Chefs lors d'une réunion tenue à Ottawa les 12 et 13 octobre 2016.

Les phases de travail suivantes ont été à la base de l'approche adoptée.

1. En collaboration avec l'APN, les consultants et représentants du gouvernement, le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures et les techniciens ont établi un programme et un mode de fonctionnement devant favoriser des discussions novatrices relativement aux institutions des Premières Nations qui administreront le logement et les infrastructures à l'avenir.
2.
 - a. Le Comité de planification a établi le programme et la méthode de collecte de renseignements.
 - b. Une réunion du Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures et du Comité technique animée par un facilitateur a permis d'obtenir des données pour :
 - I. déterminer l'approche globale et la technique de collecte d'information pour les discussions en groupes séparés;
 - II. établir les types et subdivisions de questions qui seraient posées aux délégués :
 1. la vision pour le logement et les infrastructures
 2. le financement et la gestion financière
 3. les compétences et la capacité
 4. la gouvernance et la prestation des services
 - c. Pour favoriser la discussion, on a cherché des conférenciers et on les a préparés au Forum. Chaque conférencier a été spécifiquement choisi pour livrer un message qui susciterait un débat pendant les séances en groupes séparés.
 - d. On a élaboré des questions précises pour les discussions en groupes séparés et on a créé des feuilles de travail à code couleurs (voir annexe A).
 - e. Au cours du Forum, toutes les discussions devaient être consignées pendant les diverses séances.
3. Les résultats du Forum seraient analysés et un rapport sur les conclusions rédigé pour alimenter la Stratégie nationale sur le logement et pour informer l'Assemblée extraordinaire des Chefs, en décembre 2016, en vue de l'obtention d'une orientation.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

La réunion du Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures et des techniciens tenue les 12 et 13 octobre en préparation au Forum a permis aux planificateurs de confirmer leur approche et d'obtenir les observations et l'opinion du comité technique. Cette étape a eu une importance cruciale pour faire accepter par tous le format du Forum.

Le programme du Forum a été structuré de la façon suivante :

1. Exposés de conférenciers qui ont lancé le débat et jeté les bases de la discussion en illustrant leur vision pour l'avenir du logement et des infrastructures.
2. Panels d'experts qui ont discuté et suscité des débats sur les aspects particuliers des thèmes présentés (vision, financement et gestion des finances, etc.).
3. Quatre ateliers où la répartition des délégués avait été déterminée au préalable selon les couleurs des porte-noms, et où on leur a posé des questions précises concernant le logement et les infrastructures.

Les exposés

- Les exposés ont jeté les bases des discussions en groupes séparés. Celles-ci ont porté sur quatre aspects :
 - la vision
 - le financement et la gestion financière
 - les compétences et la capacité
 - la gouvernance et la prestation des services
- Chaque conférencier a présenté un exposé sur les innovations qui se produisent actuellement parmi les Premières Nations afin de préparer les participants à la discussion.

Discussions en groupes séparés

- Quatre séances simultanées animées chacune par un facilitateur
- Feuilles de travail :
 - Questions portant sur le thème de la discussion
 - Documentation et description des concepts pour établir le contexte
- Discussions et prise de notes sur les feuilles de travail
- Collecte des feuilles de travail et début de la compilation des données et de l'établissement de corrélations entre celles-ci.

Analyse

- Les données recueillies au cours des séances de travail ont été analysées, puis réparties en thèmes. Les thèmes ont ensuite été utilisés pour regrouper les réponses des délégués et ensuite synthétisés pour déterminer les priorités.
- Les réponses ont été inscrites dans un modèle de tri et ensuite mises en corrélation. Une fois corrélées, les données ont aidé à déterminer les priorités stratégiques considérées par les délégués comme éléments et activités clés devant être mis en œuvre dans le cadre de la stratégie globale.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Rapport

- Une fois compilées et examinées, les données étaient soumises à une analyse visant à en dégager des tendances et des observations importantes à présenter au groupe le lendemain.
- L'exercice d'interprétation détaillée des données supposant une analyse et une synthèse de celles-ci a été effectué à l'étape de la rédaction du rapport.

5.0 Participants

Ce sont les Chefs et les techniciens ayant des responsabilités et des compétences dans le domaine du logement et des infrastructures des Premières Nations qui ont été invités à assister aux séances de travail du Forum. Des représentants du gouvernement fédéral, notamment d'AANC, de la SCHL et de Santé Canada, ont également assisté au Forum. Plus de 500 participants, exposants y compris, étaient présents.

6.0 Programme

Les services d'animation du Forum ont été assurés par le groupe de consultation Hunter-Courchene. M. Mathieu Courchene était le maître de cérémonie et il a participé à l'élaboration du programme et de l'approche globale.

Le cadre du programme a été utilisé tout au long de la rencontre et a suivi la méthode présentée à la section 4.

7.0 Vision

Aperçu

Dans l'ensemble, la vision que l'APN a élaborée précédemment pour le logement et qui est décrite dans la *Stratégie nationale pour le logement des Premières Nations* est largement acceptée et demeure valable et pertinente. Cette stratégie a été approuvée par les Chefs en assemblée qui ont adopté la résolution 15-2013, *Mise en œuvre de la Stratégie nationale du logement des Premières Nations*, à l'Assemblée générale annuelle de l'APN tenue en 2013 à Whitehorse, au Yukon. Quelques ajustements s'imposent, mais très peu de réponses ont indiqué qu'il fallait tout changer. Le principal élément demeure le financement à long terme pour le logement, fondé sur une relation de nation à nation qui crée vraiment des partenariats avec les Premières Nations. En ce qui



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

concerne la mesure dans laquelle quelques rapports récents tels que la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (la Déclaration), d'autres déclarations des Nations Unies, les Recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) et les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation influencent la vision, la majorité des participants au Forum croient qu'ils fournissent une base solide pour le lancement d'initiatives dans le domaine du logement et des infrastructures.

Le thème prédominant qui a été évident pendant toutes les discussions portant sur les éléments à ajouter à la vision a été la nécessité de tout considérer dans une perspective de relation de nation à nation. Plusieurs ajouts qui pourraient renforcer la vision du logement ont été proposés, mais la vision actuelle est toujours valable et acceptée.

La vision pour les infrastructures est essentiellement celle d'un accès aux mêmes infrastructures sécuritaires et de qualité que l'on voit en dehors des réserves. Elle serait toutefois ancrée dans les besoins et les aspirations des communautés et refléterait l'identité culturelle de la population. Les délégués ont reconnu qu'il y a d'importantes lacunes dans les infrastructures et leurs réponses ont été remplies d'idées novatrices. Tout au long de l'exercice sur la vision pour les infrastructures, on a mentionné à plusieurs reprises la **planification de la durabilité et des communautés**.

La vision pour l'approche intercommunautaire et inter-nations se fonde principalement sur l'échange d'idées, la création de réseaux efficaces et le respect des différences et des ressemblances. La création de réseaux pourrait être la base du savoir-faire technique et ces réseaux pourraient être mis à la disposition de tous les gestionnaires de logements et d'immobilisations. Les délégués ont beaucoup insisté sur la nécessité d'accroître la collaboration, la coopération et la mise en commun des connaissances, et le ton de leurs réponses était positif. La vision pour les infrastructures est très semblable à celle du logement et il ne serait pas difficile d'élaborer un énoncé de vision unificateur qui engloberait les souhaits des délégués.

Par contre, la vision pour la relation avec les gouvernements est beaucoup plus négative dans le ton, tant dans les suggestions de changements que dans les suggestions d'innovations. La **vaste majorité des réponses** indiquent que le gouvernement doit respecter les peuples des Premières Nations, leurs communautés et leur manière de voir la mise en œuvre d'un programme de logement et d'infrastructures. Les réponses des délégués dépeignent une relation qu'un bon nombre d'entre eux trouvent extrêmement unilatérale et dans laquelle toutes les décisions sont prises en leur nom sans qu'on leur demande leur avis. Pour aller de l'avant, beaucoup de délégués préconisent l'instauration d'un climat de confiance, des communications ouvertes et justes et des prises de décisions conjointes. Les réponses indiquent que désormais, une participation continue des Premières Nations doit être la caractéristique des relations si l'on espère transformer une dynamique de travail négative en une dynamique positive.

Les réponses ont été formulées comme on pouvait s'y attendre du point de vue du ton. Mais leur richesse en matière d'innovations et d'idées sur la façon de combiner la vision et les relations a été une agréable surprise. Les délégués ont demandé avec insistance un



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

contrôle des Premières Nations sur les processus et sur la mise en place des nouvelles initiatives prises en matière de logement et d'infrastructures.

Analyse des données

Vision pour le logement

Les réponses aux onze questions posées pendant l'exercice sur la vision dans lesquelles on demandait aux délégués d'examiner la vision actuelle pour le logement et de dire ce qu'ils aimeraient voir dans une nouvelle vision élaborée pour les infrastructures, sont résumées ci-dessous. Une attention particulière a été accordée aux relations entre le ou les gouvernements et les Premières Nations.

L'actuelle vision en matière de logement est la suivante :

Qu'ils vivent dans leur collectivité ou à l'extérieur de celle-ci, tous les membres des Premières Nations ont le droit d'avoir un abri et doivent avoir la possibilité d'avoir accès à un logement sûr, sécuritaire, adéquat et abordable.

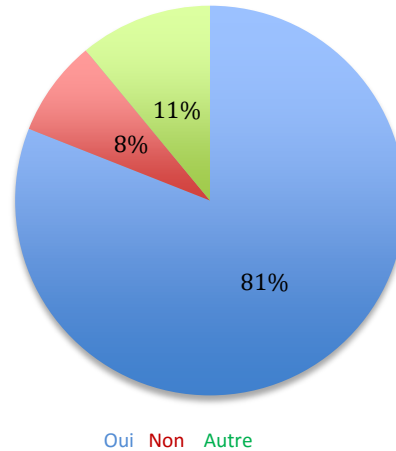
Quatre-vingt-un pour cent des délégués ont répondu « oui » à la question demandant s'ils estimaient que l'actuelle vision en matière de logement était toujours valable. Quelques-uns des principaux ajustements consisteraient à inclure des éléments comme l'accessibilité (prix abordables), la qualité et les possibilités. Il est raisonnable de conclure que la vision pour le logement demeure valable. Les délégués ont souligné qu'une nouvelle vision devrait refléter les besoins des communautés locales en établissant qu'un financement adéquat devrait être mis à leur disposition pour assurer des logements et des infrastructures sécuritaires, salubres, viables et abordables. De plus, les délégués ont indiqué qu'il fallait renforcer la capacité afin de développer le sens de la fierté d'être propriétaire et le sens des responsabilités en ce qui concerne le parc de logements et son entretien. Quelques délégués étaient d'avis que la vision devrait comprendre le concept de « logement en tant que droit de la personne ». Étant donné la conjoncture politique actuelle, et notamment le nouveau contexte de réconciliation, les délégués estiment que nous devons mieux faire reconnaître nos droits et faire fond sur le soutien politique actuel, ce qui aboutira à l'autodétermination des Premières Nations et à leur contrôle sur le logement et les infrastructures. Il convient de remarquer que les attentes ne font que croître en ce qui concerne le soutien du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

La vision pour le logement est-elle toujours pertinente?



En ce qui concerne l'importance, les délégués ont demandé un remaniement du modèle actuel qui consisterait en un transfert de responsabilités d'AANC et de la SCHL à des institutions contrôlées par les Premières Nations. Les délégués ont également examiné la possibilité de rebâtir une relation basée sur une approche de nation à nation dans laquelle il y aurait une vision commune de la croissance économique, du développement communautaire, d'un logement de qualité, abordable et sécuritaire, qui engloberait le respect des pratiques culturelles locales.

Vision pour les infrastructures

Actuellement l'APN n'a pas de vision pour les infrastructures appuyée par une résolution ou par une politique. On a demandé aux délégués d'indiquer les éléments clés d'une future vision pour les infrastructures. On leur a également demandé comment ils envisageaient la vision des infrastructures pour les futures générations. Les infrastructures englobent les nombreux éléments dont les communautés ont besoin tels que les services d'eau potable et d'assainissement et l'APN a déjà une Stratégie nationale sur l'eau des Premières Nations et une Déclaration sur l'eau, dont il faudra tenir compte dans l'élaboration d'une vision pour les infrastructures et d'une stratégie nationale sur les infrastructures. Comme on l'a mentionné plus tôt, une vision et une stratégie combinées pour le logement et les infrastructures pourraient être élaborées.

Les aspects de la vision sur lesquels les délégués ont le plus insisté sont son ancrage dans les besoins communautaires déterminés à l'échelle locale, sa pertinence sur le plan culturel et le financement durable et adéquat de sa réalisation comportant les mêmes normes que celles des municipalités voisines. En ce qui concerne l'avenir, les délégués ont réitéré leur souhait d'avoir les mêmes normes que les municipalités et un accès égal à tous les types d'infrastructures publiques. Les délégués ont également affirmé que le gouvernement



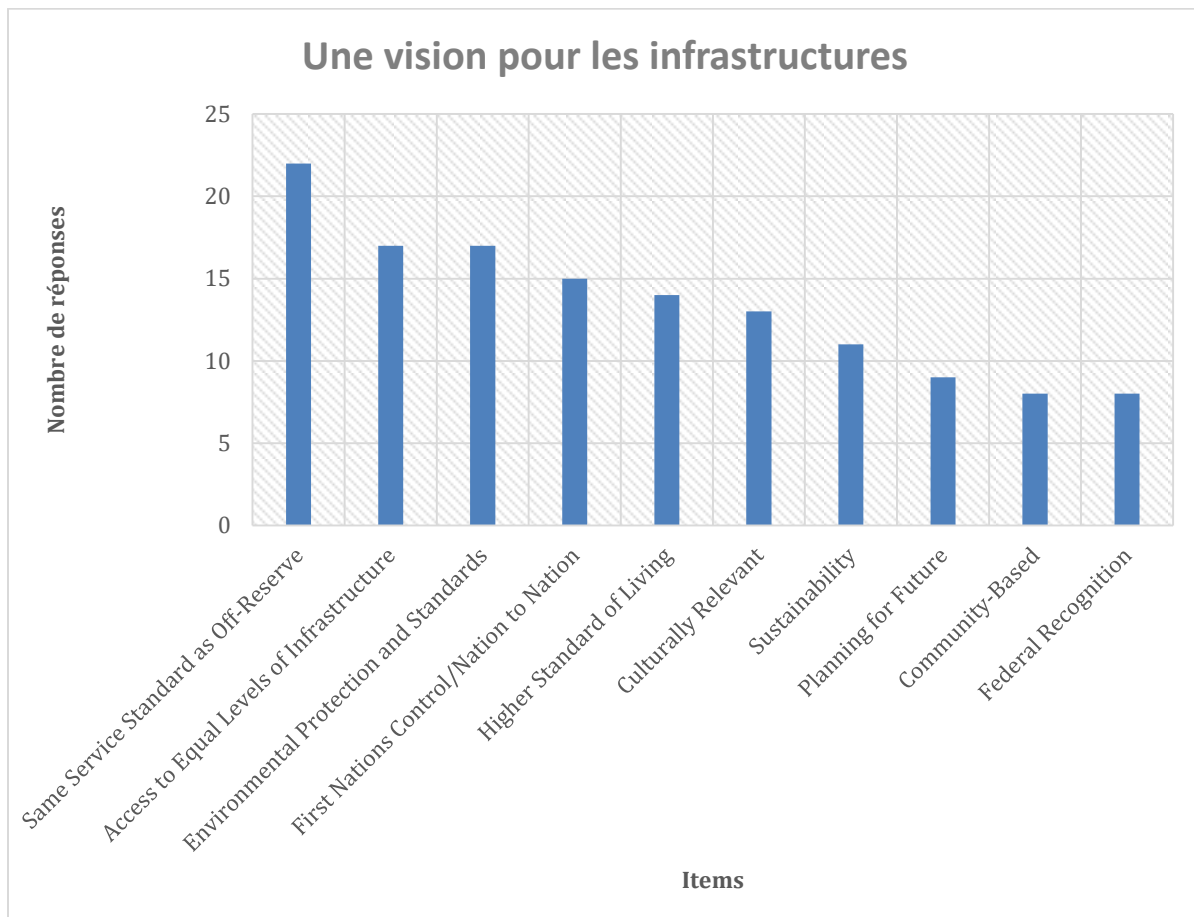
Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

fédéral devrait reconnaître les droits qu'ils ont en tant que peuple et respecter les approches culturelles qui leur sont propres.

Voici les éléments clés d'une *vision pour les infrastructures*, par ordre d'importance :

1. Mêmes normes que les municipalités
2. Accès à des niveaux égaux d'infrastructure
3. Protection et normes environnementales
4. Contrôle par les Premières Nations/relation de nation à nation
5. Niveau de vie plus élevé
6. Pertinence culturelle
7. Durabilité
8. Planification pour l'avenir
9. Infrastructures axées sur la communauté
10. Reconnaissance par le gouvernement fédéral

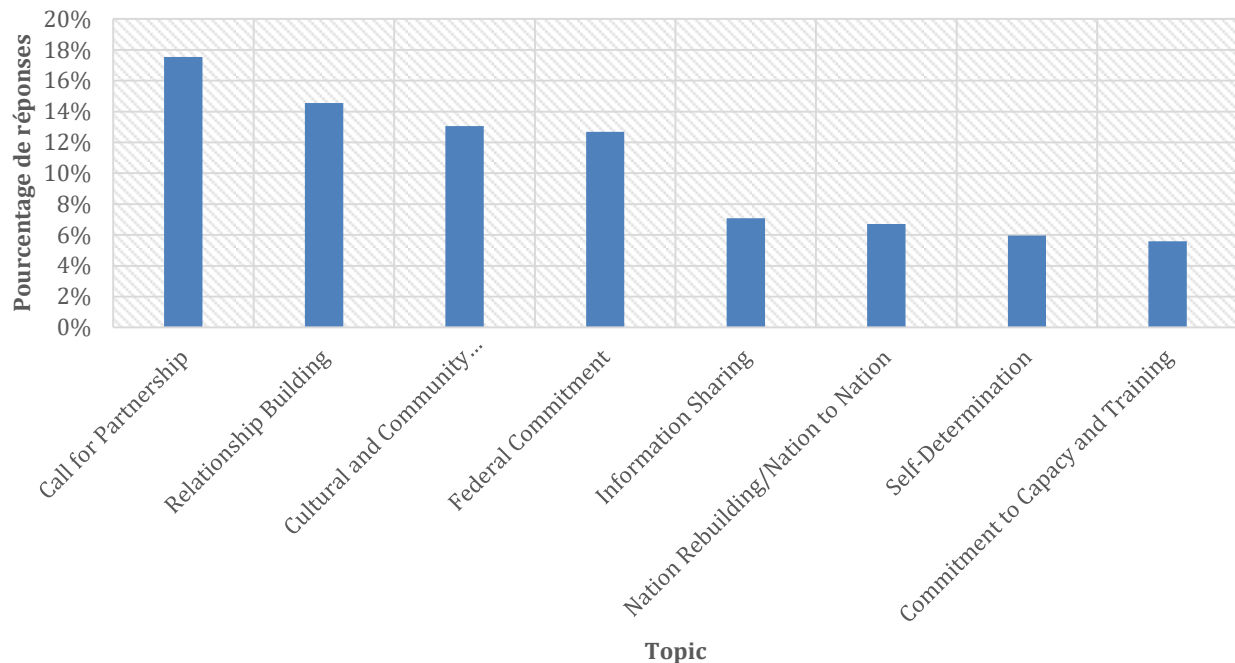




Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Vision pour les relations avec le gouvernement



Vision pour les relations avec le gouvernement

Les délégués ont manifesté un vif désir pour le rétablissement des relations avec le gouvernement. Les Premières Nations doivent voir un engagement important du gouvernement fédéral dans le renouvellement d'un partenariat. Pour que les Premières Nations acceptent de nouvelles approches, elles devront voir qu'elles travaillent avec le gouvernement fédéral dans une relation de nation à nation, dans laquelle les aspects relatifs à la culture, aux traités, et aux communautés locales ont beaucoup d'importance. Les éléments de la vision pour les relations avec le gouvernement sont les suivants :

Voilà les éléments clés exigés par les délégués pour une *vision des relations avec le gouvernement fédéral* :

1. L'instauration d'un partenariat
2. L'établissement de relations
3. Une compréhension de la culture et des communautés
4. L'engagement du gouvernement fédéral
5. La mise en commun de l'information
6. Le rétablissement de la relation de nation à nation
7. L'autodétermination
8. Un engagement en matière de capacité et de formation



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Vision pour les relations entre Premières Nations

En ce qui concerne les relations entre Premières Nations, la caractéristique est la mise en commun de l'information et les communications de nation à nation basées sur une compréhension et un partenariat culturels. Toute Première Nation veut collaborer avec les autres Premières Nations, les conseils tribaux et les organisations provinciales et territoriales politiques et ne souhaite pas avoir l'air d'être en compétition avec eux. Tout nouveau modèle ne devrait pas créer de concurrence intracommunautaire pour les ressources qui dresserait les Premières Nations les unes contre les autres.

Les éléments clés d'une *vision pour les relations entre les Premières Nations* sont les suivants :

- Mise en commun de l'information
- Établissement de relations
- Compréhension culturelle et communautaire
- Relation de nation à nation.

8.0 Financement et gestion des finances

Aperçu

Les principaux éléments d'une nouvelle approche de financement du logement sont un accroissement des fonds en fonction des besoins des communautés, des fonds pour payer la formation des gestionnaires de logements, des certifications ainsi que des outils modernes de financement. Le modèle de financement doit être suffisamment souple et global pour répondre aux besoins de toutes les Premières Nations, où qu'elles soient situées. On s'attend à ce que ce modèle soit élaboré par et pour les Premières Nations, le gouvernement jouant le rôle de bailleur de fonds.

Qu'il s'agisse de prêts renouvelables ou d'instruments et d'outils financiers mis à la disposition des communautés par l'intermédiaire d'une institution dirigée par des Premières Nations, on constate une ouverture et un désir de pouvoir utiliser tous les outils modernes de financement d'infrastructures publiques (obligations, actions, titres de créance). Le seul concept unificateur est le fait que toutes les nouvelles initiatives doivent être élaborées et dirigées par les Premières Nations et il semble qu'on accepte qu'elles soient mises en œuvre par l'intermédiaire d'institutions nationales et régionales.

Les réponses détaillées des délégués montrent clairement ce dont les Premières Nations auraient besoin pour réussir dans la mise en œuvre de leur environnement résidentiel idéal. Il faudra discuter des nombreuses idées et innovations proposées et prendre des décisions quant à celles qui deviendront de véritables projets.

Le financement des infrastructures suppose les mêmes normes et les mêmes biens dont jouissent les communautés non autochtones du Canada. Même si l'on sait qu'il y a un déficit



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

en infrastructures dans tout le Canada, celui-ci est spécialement flagrant dans les Premières Nations. On reconnaît généralement qu'il faut du financement pour le fonctionnement et l'entretien visant à optimiser le cycle de vie des biens afin qu'ils ne se détériorent pas prématurément.

Parmi les idées de modèles mises de l'avant, mentionnons le partage des recettes de l'exploitation des ressources, les revenus de sources propres, les frais de service, gérés par une institution centralisée des Premières Nations. Le gouvernement doit être un catalyseur et non pas un obstacle à la prochaine vague de mise en place d'infrastructures dans les Premières Nations. On s'attend à ce que toutes les formes d'infrastructure publique (routes, infrastructure à large bande et électrification) soient admissibles à du financement dans le cadre d'un nouveau modèle de mise en place des infrastructures.

L'un des messages issus des discussions concernant les finances est que les gestionnaires n'ont pas d'autre choix que le financement d'AANC ou de la SCHL. Ils seraient heureux d'apprendre ce que sont les outils modernes de développement des infrastructures qui sont actuellement utilisés par les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral et de pouvoir les utiliser. Étant donné l'expérience et les connaissances qui existent actuellement dans diverses provinces du Canada en matière de financement des infrastructures publiques, il n'y a aucune raison pour laquelle les outils et les processus utilisés dans ce domaine ne pourraient pas être adaptés à des projets des Premières Nations.

Les réponses abondent en possibilités et font le lien entre la gouvernance et la prestation des services et les compétences et les capacités. Les délégués ont établi un lien dans leurs réponses et on commence à voir les divers rôles et responsabilités envisagés pour une institution dirigée par les Premières Nations.

Financement du logement et des infrastructures – Les données

On a posé aux délégués huit questions distinctes concernant le financement du logement et des infrastructures, notamment le type d'outils de financement qu'ils aimeraient avoir à leur disposition. Les questions ont été posées séparément, mais les réponses sont étonnamment semblables et insistent sur les nouvelles sources de crédit, d'emprunts et de capitaux et englobent d'autres mécanismes de financement. Les délégués voient ces outils de financement utilisés à l'échelle régionale ou nationale sous le contrôle des Premières Nations avec tout le soutien requis en matière de capacité et de fonds pour faire fonctionner la nouvelle institution. Les délégués voient également l'importante valeur d'autres solutions telles que l'apport de revenus de sources propres, le partage des recettes de l'exploitation des ressources, les taxes et les frais de service.

Les éléments clés de tout modèle de financement pour le logement et les infrastructures sont les suivants :

- L'accès au crédit, aux emprunts et aux capitaux
- L'amélioration de l'accès à tous les mécanismes traditionnels de financement des infrastructures



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

- Un soutien total en matière de capacité accordé aux gestionnaires de logement et d'infrastructures qui sont en mesure de mettre en œuvre des initiatives locales de logement
- La mise en commun des connaissances et le réseautage
- Le contrôle des Premières Nations

Financement du logement et des infrastructures

L'aspect le plus important de tout nouveau modèle de financement est la capacité et le soutien fournis au gestionnaire du logement et des infrastructures. Sans cette ressource, il n'y a pas de projet de logement et d'infrastructures. Il faut reconnaître l'importance des évaluations des besoins locaux qui aboutissent à des initiatives axées sur les communautés. Il faut également envisager de soutenir le modèle de financement par l'utilisation de revenus de sources propres et d'autres sources de revenus.

Les éléments d'un modèle de financement du logement et des infrastructures sont les suivants, par ordre d'importance :

- La capacité et le soutien offerts aux gestionnaires de logement et d'infrastructure
- La reconnaissance des initiatives locales de logement et le soutien à ces initiatives
- L'accès au crédit, aux emprunts, aux capitaux et à d'autres mécanismes de financement
- La mise en commun des connaissances et l'échange d'information

Les délégués ont indiqué qu'ils aimeraient avoir accès à de nouveaux instruments de crédit, d'emprunt et de capitaux propres et ils considèrent le transfert du contrôle à une institution centralisée des Premières Nations comme une solution. Ils aimeraient avoir accès à des revenus de sources propres et aimeraient voir plus de frais de service et de perception des loyers et ils comprennent l'importance du partage des recettes tirées des ressources.

Rôles et responsabilités du gouvernement en matière de logement et d'infrastructures

Le gouvernement doit **reconnaître son rôle de bailleur de fonds** qui transférera le système de financement au contrôle des Premières Nations dans le cadre d'un nouveau modèle fondé sur une approche de partenariat ancrée dans la collaboration, la coopération et la consultation. On s'attend à ce que le gouvernement soit transparent et ouvert pendant la période de transition à un nouveau modèle.

En ce qui concerne les rôles et les responsabilités du gouvernement en matière de logement et d'infrastructures, les principales attentes sont les suivantes :

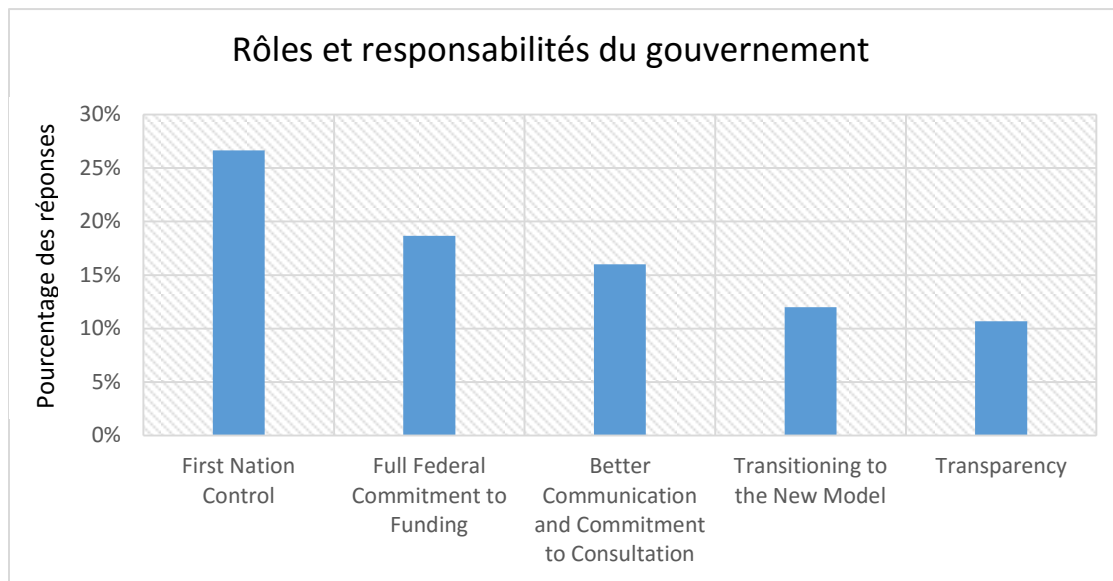
- Reconnaissance de l'administration et du contrôle des Premières Nations sur le financement
- Engagement total du gouvernement fédéral en ce qui concerne les fonds
- Amélioration de la communication et engagement à consulter



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

- Divulgence totale et transparence pendant toute période de transition devant aboutir à un nouveau modèle



9.0 Compétences et capacité

Aperçu

Les réponses données aux questions concernant les compétences et la capacité indiquent de nombreux besoins ainsi que la nécessité d'un engagement financier pour pouvoir mettre en œuvre un nouveau modèle. Les délégués ont insisté autant sur la responsabilité des propriétaires de maisons et sur leurs compétences en entretien que sur les compétences techniques et en construction.

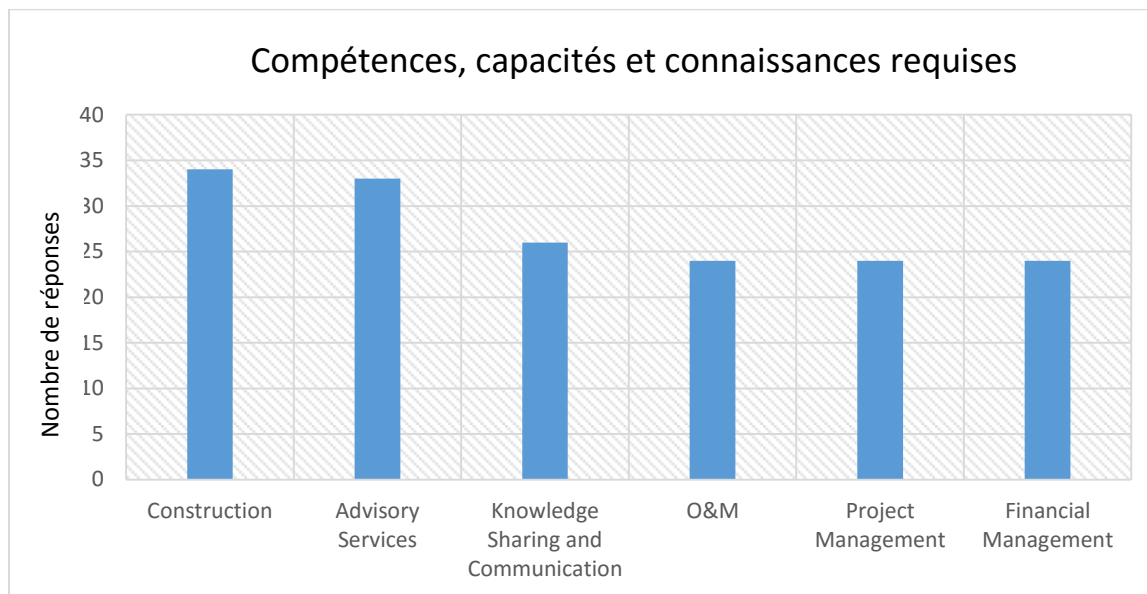
Ils ont indiqué qu'une feuille de route destinée à maximiser le développement de la capacité et des compétences doit tout d'abord commencer par le développement du sens des responsabilités des propriétaires et une formation en maintenance et en entretien. Ensuite la communauté doit pouvoir embaucher un gestionnaire qualifié de logement et d'infrastructures possédant les compétences requises. Enfin, la communauté doit être soutenue par une agence régionale, une organisation technique ou un conseil tribal ayant les compétences techniques et les outils financiers nécessaires pour pouvoir mettre en œuvre le plan de logement et d'infrastructures de la communauté. Ce modèle est fondé sur le contrôle des Premières Nations et l'engagement total du gouvernement fédéral en matière de financement.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

En ce qui concerne les compétences et les capacités, les délégués ont manifesté un vif désir de voir les propriétaires et les membres des communautés développer leurs aptitudes à la vie quotidienne, acquérir des compétences d'entretien et développer un sens de responsabilité personnelle et de fierté d'être propriétaire. Pendant tout l'exercice, l'accent a été mis sur les compétences de construction. Toutefois, on a également insisté sur les services de consultation, sur la gestion de projets et de finances, ainsi que sur les compétences en entretien et maintenance.



La mise en commun des connaissances ainsi que les réseaux entre les organisations régionales et les Premières Nations locales sont considérés comme le mécanisme possible à utiliser pour la formation aux compétences et aux capacités requises. On voit apparaître un lien important dans les données entre les Premières Nations locales, les conseils tribaux et les organisations de services techniques. On préconise de renforcer toutes les capacités au sein de ces organisations. Il semble que la nécessité d'acquérir des compétences et de profiter d'une formation s'applique à tous, jeunes, communautés, conseils tribaux, organisations régionales et même aux instances nationales; tout le monde a besoin de nouvelles capacités et compétences pour mettre en œuvre une nouvelle stratégie avec succès.

Il faut également signaler l'attention accordée au développement des jeunes, à la mise en place de mesures incitatives pour les propriétaires et à la nécessité d'instaurer des cours de littératie financière.

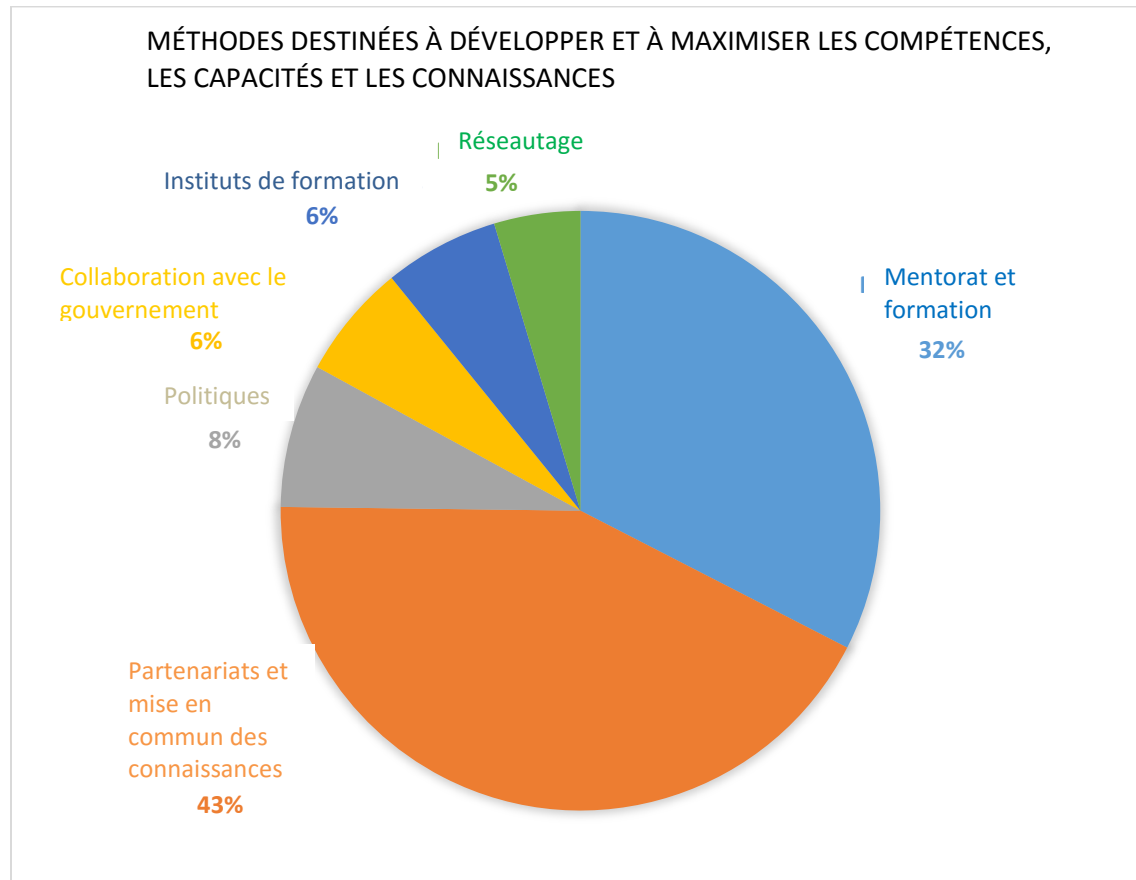
Lorsqu'on leur a demandé comment on pourrait maximiser les compétences et les capacités, la majorité des délégués ont répondu que la mise en commun des connaissances serait la meilleure méthode, que ce soit par l'intermédiaire de partenariats avec les conseils tribaux, les organisations régionales ou des institutions postsecondaires. Les délégués s'entendaient



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
*Faire avancer la réforme du logement
et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

également pour dire que le mentorat et la formation optimiseraient les compétences et contribueraient à créer une base de connaissances d'experts qui pourrait soutenir la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures.



10.0 Gouvernance et prestation des services

Aperçu

Les réponses aux questions posées à ce sujet variaient beaucoup, mais dans l'ensemble les délégués étaient d'accord pour dire qu'il faut des organisations locales, régionales et nationales qui ont des rôles et des responsabilités bien déterminés là où les activités de construction et de maintenance peuvent être coordonnées par des ressources adéquates et suffisamment compétentes pour faire leur travail avec efficacité. Un message clé qui s'est dégagé dans cette section est que le Chef et le Conseil doivent transmettre leur autorité sur



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

le logement et les infrastructures à une entité non politique qui puisse gérer les actifs immobiliers adéquatement sans ingérence politique.

Les réponses données en ce qui concerne les rôles des entités locales, régionales et nationales étaient toutes semblables. À l'échelle locale, la responsabilité consiste à avoir des ressources compétentes sur le terrain qui puissent construire des actifs selon les normes les plus élevées. Beaucoup de personnes considèrent que les structures régionales existantes sont importantes et voient la nécessité d'investir dans les organisations régionales actuelles et de les renforcer. Le rôle régional envisagé ressemble beaucoup à celui qui est actuellement assumé par le First Nations (Alberta) Technical Services Advisory Group (TSAG) et l'Ontario First Nations Technical Services Corporation (OFNTSC).

Le rôle de l'organisation nationale a paru moins net, mais il semble que ce serait un centre national d'échange d'information et un centre d'excellence que toutes les Premières Nations pourraient consulter. Lorsque les délégués envisagent la gouvernance et la prestation des services de l'avenir, ils voient la nécessité d'une approche coordonnée dans laquelle l'organisation nationale et les organisations régionales soutiennent les gestionnaires locaux dans la mise en œuvre de leur plan d'infrastructures.

On a posé aux délégués quatre questions sur la gouvernance et la prestation des services. Lorsqu'on leur a demandé leur avis sur la mise en place du logement et des infrastructures à l'échelle locale, régionale et nationale, ils ont répondu que le contrôle exercé par les Premières Nations est leur principale priorité. Ils ont répété que la capacité doit se situer dans les communautés locales et doit être soutenue par une forte organisation régionale ou un conseil tribal. On prévoit que les organisations contrôlées par les Premières Nations offriraient des services de consultation lorsque les compétences et la capacité requises n'existeraient pas dans la communauté. Ces services pourraient être des échanges d'information et du réseautage, l'établissement de communications et de relations et le comblement des lacunes de capacité. Pour un bon nombre de personnes, cela ne serait possible qu'en assurant une transition vers une nouvelle institution administrée et contrôlée par les Premières Nations. L'important est de veiller à ce que la capacité existe toujours à l'échelle locale.

Les délégués voient certainement un rôle pour une organisation nationale, mais ils imaginent que celle-ci fournirait des renseignements de soutien et des services fondés sur le savoir. Ce sont des structures qui favorisent la formation et l'acquisition de compétences et de capacités dont on a le plus besoin. Le modèle de prestation des services que les délégués semblent favoriser est celui d'une institution administrée par les Premières Nations bien que les fonctions de chaque niveau ne soient pas claires, mais on s'attend à ce que la plupart des capacités existent à l'échelle régionale ou locale. Toutefois, comme le montre le graphique ci-dessous, on s'attend à ce que cette structure ou institution :

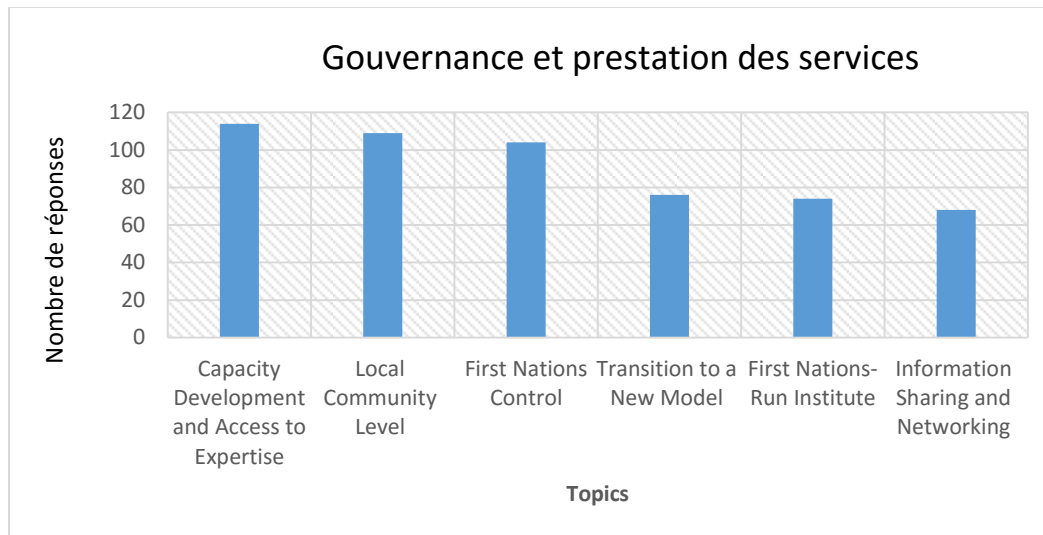
- soit administrée et contrôlée par les Premières Nations, comme on l'a déjà fait remarquer;
- facilite l'acquisition des capacités et l'accès aux compétences;
- soit disponible au niveau des communautés locales;
- facilite le passage à un nouveau modèle;



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

- trouve de nouvelles sources de financement et prennent des dispositions pour les utiliser;
- soit un centre d'accès aux normes, aux politiques et à d'autres outils de gestion;
- soit un centre d'échange d'information et de réseautage.



En outre, cette institution serait axée sur l'établissement de communications et de relations entre les communautés et serait libre de toute ingérence politique. Le ton est à la dépolitisation des programmes de logement et d'infrastructures et cela a été évident tout au long des discussions à ce sujet. La principale raison pour laquelle les délégués estiment qu'il faut de nouveaux mécanismes de prestation des services est que les mécanismes actuels ne répondent pas aux besoins des communautés locales et ne respectent pas l'évaluation de ces besoins. Par conséquent, une demande de contrôle exercé par les Premières Nations est évidente dans toutes les données. Les délégués veulent plus d'échange d'informations, de communications, de sources différentes de financement et un meilleur accès à l'acquisition de compétences, à la formation et aux connaissances spécialisées.

On a également demandé aux délégués de dire quelles innovations, meilleures pratiques ou nouvelles technologies pourraient contribuer à la mise en place réussie d'une nouvelle institution administrée et contrôlée par les Premières Nations. (On ne sait pas trop si celle-ci devrait se trouver au niveau du conseil tribal ou au niveau régional.) Ils voient cette nouvelle institution comme un accès au développement de la capacité de formation, à l'acquisition de compétences, à des connaissances particulières, à la gestion financière, à la gestion de projets et à des méthodes basées sur des pratiques exemplaires.

Dans l'ensemble, les délégués ont estimé que l'approche et le déroulement du Forum avaient été très positifs. Beaucoup ont dit que c'était la première fois qu'ils avaient pu discuter avec leurs collègues sans avoir l'impression « qu'on leur parlait pendant trois jours » comme lors des conférences précédentes. Ils avaient vraiment l'impression que l'approche



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

adoptée avait réussi à mobiliser les gens autour d'une question difficile. Un bon nombre de délégués sont repartis en sachant qu'ils avaient été entendus et que leur apport contribuerait à la future stratégie. Maintenant on s'attend encore plus à ce qu'un ensemble de recommandations et une ébauche de plan de mise en œuvre soient présentés à l'Assemblée extraordinaire des Chefs au mois de décembre 2016.

11.0 Innovations

Innovations

La séance plénière du troisième jour du Forum a été l'occasion de recueillir des idées sur une série d'innovations. On a constaté que la plupart pouvaient être classées sous le quatrième sujet discuté pendant le Forum. Heureusement, les innovations proposées étaient mieux expliquées et détaillées que celles qui avaient été présentées au cours des séances en groupes séparés. Les descriptions données aideront certainement à mieux comprendre et à cristalliser quelques-unes des approches très intéressantes mises de l'avant par les délégués.

Nous avons demandé aux délégués de penser à des innovations qu'ils aimeraient présenter. Et la plupart ont répondu en proposant des innovations en matière de gouvernance et de politique du logement. La principale innovation suggérée a été l'établissement d'une institution nationale administrée par les Premières Nations qui gérerait tous les aspects du logement des Premières Nations. La principale préoccupation est la décentralisation des fonds fournis par AANC et la SCHL; selon les délégués, ces fonds devraient être traités au niveau des communautés des Premières Nations. Ils espèrent que cela donnerait un pouvoir de décision plus fort aux gestionnaires/comités du logement et aux conseils du logement au niveau des communautés. Les délégués ont également préconisé la tenue d'ateliers d'entretien de maison pour les propriétaires en vue d'accroître leur fierté et de développer leurs aptitudes à la vie quotidienne.

Les délégués ont également proposé de nombreuses innovations en matière de financement et de gestion des fonds. Ils songent à la création d'une banque nationale des Premières Nations où toutes les bandes des Premières Nations deviendraient actionnaires. L'objectif serait de centraliser tout l'argent pour financer les prêts personnels et les prêts aux entreprises et pour réinvestir les revenus accumulés dans la population. Les délégués ont également encouragé la collaboration entre les Premières Nations qui sont voisines pour qu'elles puissent ainsi accroître leur pouvoir d'achat. De plus, ils ont suggéré que les Premières Nations créent leur propre compagnie d'assurance, ce qui fournirait un environnement de transactions sécuritaire pour les gens qui souhaitent investir.

Conclusions générales

- L'enthousiasme et les idées des délégués ont produit une quantité incroyable de données et de constatations importantes significatives.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

- Les animateurs ont indiqué que les délégués ont pleinement participé à chaque séance.
- Les délégués voulaient s'assurer qu'ils auraient quelque chose à rapporter dans leur communauté.
- En général, les délégués ont vu les avantages de la méthode adoptée.

Vision

- La vision actuelle du logement est largement acceptée, les impressions à son sujet étant très positives.
- Un programme de logement et d'infrastructures contrôlé et mis en œuvre par les Premières Nations.
- Coopération et collaboration parmi les Premières Nations parce qu'elles ont les solutions.
- Des logements et des infrastructures sûrs, sécuritaires, abordables, salubres et de qualité ainsi que des ressources adéquates pour créer un portefeuille du logement et des infrastructures durables.

Financement et gestion des finances

- Un modèle durable et souple pour le financement du logement et des infrastructures élaboré par et pour les Premières Nations.
- Maximiser l'effet de levier du financement au moyen de partenariats établis avec les autres ordres de gouvernement et les Premières Nations.
- Accès à tous les outils modernes de financement du développement des infrastructures dans les Premières Nations qui sont utilisés par les autres ordres de gouvernement.
- Il faut trouver une manière d'encourager la responsabilité individuelle et familiale en matière de logement et d'infrastructures.

Compétences et capacité

- Alignement du contrôle exercé par les Premières Nations sur l'acquisition de compétences et de capacités sur les besoins des communautés.
- Investissement important et engagé dans les organisations de compétences techniques des Premières Nations.
- Référentiels centraux d'information sur les connaissances techniques mis à la disposition de toutes les Premières Nations.
- Financement engagé et approprié pour attirer et garder des gestionnaires qualifiés de logement et d'immobilisations.

Gouvernance et prestation des services

- Investissement important et engagé dans la gestion locale du logement et des infrastructures.
- Les institutions des Premières Nations doivent être autonomes et dotées de l'autorité et des fonds nécessaires pour réussir.
- Paiements de transfert versés directement aux Premières Nations.
- Il faut une institution nationale pour remplacer la SCHL et AANC dans la prestation des services liés au logement et aux infrastructures.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures : *Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

- Il faut sortir la politique du développement du logement et des infrastructures à l'échelle locale, régionale et nationale.

12.0 Recommandations et prochaines étapes

Analyse de la situation

Les Premières Nations ont déclaré catégoriquement que toutes les activités de la première année de la Stratégie pour le logement et les infrastructures des Premières Nations devaient être axées sur la future transition au contrôle total du logement et des infrastructures par les Premières Nations.

Les Chefs en assemblée ont donné des directives pour que soit élaborée une stratégie nationale qui soutienne pleinement les initiatives des régions, des conseils tribaux et des communautés par la voie des résolutions suivantes :

- 98-2016, *Soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations,*
- 96-2016, *Protocole de relation entre le Canada et les Premières Nations sur le logement et les infrastructures.*

Le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures a été chargé d'élaborer la Stratégie nationale pour le logement et les infrastructures des Premières Nations. Au début de la préparation à la transition au contrôle total du logement et des infrastructures par les Premières Nations, plusieurs initiatives seront essentielles si nous voulons nous assurer d'être adéquatement informés sur tout l'environnement infrastructurel et résidentiel, notamment sur les détails concernant les programmes en vigueur, les politiques, les budgets prévoyant l'affectation de crédits centraux ainsi que les systèmes et les cadres de gestion. Le plan de travail suivant représente le plan stratégique de 2017-2018. Ce plan de travail pour la première année repose sur la recherche et la planification en vue du contrôle futur des programmes et des budgets consacrés au logement et aux infrastructures. La deuxième année du plan stratégique s'appuiera sur le travail effectué en 2017.

Première année : objectifs pour 2017-2018

- Mettre en œuvre le plan visant le contrôle total du logement et des infrastructures par les Premières Nations au moyen d'une recherche stratégique et d'une collecte de renseignements qui contribueront à une meilleure compréhension des programmes et des politiques actuels pendant l'élaboration de solutions possibles pour la transition totale.
- Planifier pour le troisième trimestre un symposium sur les compétences et la capacité en matière de logement en vue de créer un forum des gestionnaires du logement qui déterminera les besoins en matière d'amélioration des compétences et



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :

Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

de renforcement de la capacité ainsi que les lacunes sur le plan des compétences et fera une évaluation complète des soutiens qui existent actuellement pour la préparation des gestionnaires et des directeurs du logement et d'autres personnes à l'étape du passage au contrôle du logement par les Premières Nations.

- Élaborer, pour la deuxième année, un plan de mise en œuvre qui s'appuie sur la recherche et la collecte de données et de renseignements de la première année afin de faire passer au contrôle total des Premières Nations les éléments de programmes et les activités spécifiquement déterminés.

Exécution

Aperçu général :

Il faut recueillir tous les renseignements possibles ainsi que les données budgétaires concernant les programmes actuels qui financent tous les aspects du développement du logement et des infrastructures des Premières Nations et des Autochtones dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

Notre recherche et notre collecte de données porteront, entre autres, sur tous les aspects suivants :

- propositions prébudgétaires, initiatives de préconception et de conception, initiatives d'élaboration d'études de rentabilité, construction, financement, exploitation et maintenance, formation et certifications, lois, réglementations et cadres réglementaires; notre recherche portera également sur toute l'information concernant les budgets prévoyant l'affectation des crédits centraux 1, 5, 10 et 15 liés au développement du logement et des infrastructures des Autochtones et des Premières Nations par AANC, la SCHL, Santé Canada et Infrastructure Canada.

Il importe de bien comprendre les coûts réels de l'application de notre droit d'avoir un abri.

Les phases du travail sont réparties par année et par trimestre et accompagnées d'une échéance.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
 et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Phase	Tâches	Livrables	Ressources	Échéance
1 ^{re} année – 1 ^{er} et 2 ^e trimestre	<p><u>Élaboration de solutions de financement</u></p> <p>Recherche sur le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et analyse du Fonds (FLMPN)</p> <p><i>Cette activité doit servir à commencer le transfert du Fonds</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chercher et recueillir des données sur le fonctionnement et l'administration du Fonds pour les logements du marché destiné aux PN • Déterminer et élaborer des activités de transition pour les budgets ciblés • Créer un premier plan de travail pour le passage des fonds au contrôle des PN 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de recherche sur les activités opérationnelles et administratives comportant des recommandations pour les éléments à faire passer au contrôle des PN 2. Document d'information complet destiné à renseigner les Premières Nations sur l'historique opérationnel et administratif du FLMPN 3. Réunions, discussions et activités de sensibilisation à l'appui de la production du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de l'APN • 4 membres du Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures (CCLI) • Experts en la matière • Soutien consultatif • Services de soutien en gestion de projet 	3 ^e trimestre



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
 et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Phase	Tâches	Livrables	Ressources	Échéance
1 ^{re} année – 2 ^e et 3 ^e trimestre	<p><u>Élaboration d'une stratégie relative à la capacité et aux compétences</u></p> <p><i>Activités destinées à l'acquisition d'une bonne compréhension des programmes de renforcement de la capacité et d'amélioration des compétences avant la transformation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les besoins de capacité et de compétences afin de soutenir la transition totale au contrôle des PN • Évaluer les écarts salariaux et déterminer les problèmes à cet égard en vue du recrutement et du maintien en poste de gestionnaires de logements et d'immobilisations • Déterminer les initiatives actuelles de formation et les budgets soutenus par les gouvernements fédéral et provinciaux pour la formation • Initiatives de formation en gestion de projet pour les gestionnaires de logements dans la mise en œuvre des projets locaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de recherche sur les initiatives de formation en matière de capacité et de compétences mises à la disposition des gestionnaires du logement et des infrastructures des Premières Nations, indiquant les budgets connexes, les affectations de crédits centraux et les systèmes de gestion 2. Discussion sur la transition au symposium sur les compétences et la capacité 3. Réunions, discussions et activités de sensibilisation à l'appui de la production du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de l'APN • 4 membres du CCLI • Experts en la matière • Soutien consultatif • Services de soutien en gestion de projet 	3 ^e trimestre



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
 et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Phase	Tâches	Livrables	Ressources	Échéance
1 ^{re} année – 2 ^e et 3 ^e trimestre	<p><u>Gouvernance et prestation des services</u></p> <p><i>Ces activités sont liées à la discussion et au plan destinés à la transition de la gestion du logement et des infrastructures au contrôle total des PN</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sur la transition : établir une feuille de route et des possibilités pour le plan de transition au contrôle total des PN • Possibilités d'évolution des institutions et répartition des rôles et responsabilités à l'échelle nationale, régionale, subrégionale, locale et à l'échelle des conseils tribaux • Document de réflexion sur la transition en cinq ans au contrôle total en vue d'une discussion au symposium 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Document de réflexion sur le plan de transition en vue d'une discussion au symposium de l'automne 2017 2. Document sur les possibilités d'évolution des institutions 3. Les réunions, discussions et activités de sensibilisation à l'appui de la production du plan de mise en œuvre sont des activités admissibles et seront nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de l'APN • Comité exécutif de l'APN • Tous les membres du CCLI • Experts en la matière • Soutien consultatif • Services de soutien en gestion de projet 	4 ^e trimestre



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
 et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Phase	Tâches	Livrables	Ressources	Échéance
1 ^{re} année – 2 ^e et 3 ^e trimestre	<p><u>Collecte de données, recherche et élaboration d'une stratégie concernant les infrastructures</u></p> <p><i>Les activités suivantes sont destinées à déterminer les divers programmes qui existent pour les infrastructures dans les communautés des PN</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la mécanique interne des programmes, ainsi que les cadres et les structures décisionnels passés et actuels à AANC • Comprendre les cadres de classement des priorités et la prise de décision budgétaire • Examiner l'information budgétaire liée aux programmes d'infrastructures 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Excellente compréhension de tous les programmes d'infrastructures destinés aux Autochtones 2. Les réunions, discussions et activités de sensibilisation à l'appui de la production du plan de mise en œuvre sont des activités admissibles et seront nécessaires 3. Examen approfondi au symposium de l'automne 2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel de l'APN • Comité exécutif de l'APN • Tous les membres du CCLI • Experts en la matière • Soutien consultatif • Services de soutien en gestion de projet 	4 ^e trimestre



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
 et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Phase	Tâches	Livrables	Ressources	Échéance
1 ^{re} année – du 1 ^{er} au 3 ^e trim.	<p>Soutien au développement d'un réseau de gestionnaires des logements et des immobilisations et symposium à l'automne 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> • La SCHL soutient la planification d'un symposium axé sur les compétences et la capacité des Premières Nations en matière de logement et d'infrastructures, qui aura lieu à l'automne de 2017 • Services de planification et de soutien pendant les phases de planification et de mise en œuvre de l'événement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien financier pour la planification et la réalisation du symposium sur les compétences et la capacité prévu pour l'automne 2017 et pour la participation à cette activité. 2. Réseautage et communication avec les dirigeants et avec les spécialistes du logement et des infrastructures 3. Examen approfondi des conclusions des rapports précédents, des documents de réflexion et des documents présentant diverses solutions 	Participation au symposium encore plus nombreuse qu'au forum national des Premières Nations sur le logement et les infrastructures	3 ^e trimestre



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :
***Faire avancer la réforme du logement
 et des infrastructures des Premières Nations***

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Phase	Tâches	Livrables	Ressources	Échéance
1 ^{re} année – du 1 ^{er} au 3 ^e trim.	<p>Soutien à la participation de l'APN aux stratégies régionales d'engagement</p> <p><i>La nécessité de l'appui du personnel de l'APN se fait sentir de façon récurrente dans la participation aux séances d'engagement régionales. Le soutien requis est d'ordre stratégique et technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des exposés, communications et autres formes de soutien sont requis pendant les séances d'engagement régionales et sous-régionales Participation aux activités 	<ol style="list-style-type: none"> Soutien de l'APN aux affiliés régionaux dans la tenue de leurs séances d'engagement et dans la mise en œuvre de leurs stratégies. Exposés, panels, animations, séances de questions 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel de l'APN Comité exécutif de l'APN Experts en la matière Ressources de soutien 	4 ^e trimestre
1 ^{re} année – 3 ^e et 4 ^e trimestre	<p>Plan et budget de mise en œuvre pour la 2^e année – année du début de la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour approbation à l'Assemblée extraordinaire des Chefs Programme de transition 2018-2019 	<ol style="list-style-type: none"> Plan quinquennal et stratégie de mise en œuvre Budget et échéancier de la transition 	<ul style="list-style-type: none"> Chefs en assemblée Comité exécutif de l'APN Personnel de l'APN 	4 ^e trimestre



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :

Faire avancer la réforme du logement et des infrastructures des Premières Nations

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

13.0 Résolutions adoptées à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN tenue en 2016

Résolution n° 98/2016, « Soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations »

Soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations

POUR CES MOTIFS, les Chefs en Assemblée :

1. Soutiennent et affirment l'importance du droit inhérent et issu de traités au logement et aux infrastructures, qui englobe le besoin permanent d'éliminer le déficit en infrastructures.
2. Soutiennent l'APN et les Premières Nations dans leurs efforts visant à mobiliser des réseaux locaux, régionaux et nationaux, une organisation communautaire, des ressources et recherches communes et une action conjointe pour affirmer le droit inhérent et issu de traités au logement.
3. Appellent le gouvernement du Canada à reconnaître et à soutenir le droit inhérent et issu de traités au logement, à s'engager à éliminer le déficit en infrastructures et à lancer un processus honorable de consultation, de collaboration et de négociation avec les Premières Nations de l'ensemble du Canada en vue de mettre en œuvre ce droit et de remédier aux pénuries de logements et au déficit en infrastructures.
4. Soutiennent l'élaboration d'une Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations fondée sur les résultats d'un processus régional d'engagement, dans la foulée du Forum national sur le logement et les infrastructures des Premières Nations, afin de faciliter le contrôle par les Premières Nations des logements et des infrastructures.

Résolution n° 96/2016 « Protocole de relation entre le Canada et les Premières Nations sur le logement et les infrastructures »

POUR CES MOTIFS, les Chefs en Assemblée :

1. Enjoignent l'Assemblée des Premières Nations (APN) de collaborer avec la ministre d'Affaires autochtones et du Nord Canada, la ministre de la Santé ainsi que le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social en vue d'établir un protocole de relation qui orientera les relations entre le Canada et les Premières Nations et qui veillera à l'élaboration et à la prestation efficaces de programmes et de services viables en matière de logement et d'infrastructures au sein des communautés des Premières Nations.
2. Enjoignent l'APN de présenter un rapport d'étape quant à l'élaboration d'un protocole de relation à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN en 2017.



Forum national de l'APN sur le logement et les infrastructures :

*Faire avancer la réforme du logement
et des infrastructures des Premières Nations*

Du 1^{er} au 3 novembre 2016 • Winnipeg (Manitoba)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.afn.ca établir les types et subdivisions de questions qui seraient posées aux délégués :